

TAXE D'APPRENTISSAGE 2021 ANNONCE DE VERSEMENT

Votre contact ENSMM

Anne RONDOT

Tel 03 81 40 27 12

taxe.apprentissage@ens2m.fr



ENSMM

École Nationale Supérieure
de Mécanique et des Microtechniques

Taxe apprentissage

26 Rue de l'építaphe

25030 Besançon Cedex

VOTRE ENTREPRISE SOUHAITE SOUTENIR L'ENSMM
PAR LE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE.
NOUS VOUS EN REMERCIONS VIVEMENT.

VOTRE ENTREPRISE

RAISON SOCIALE

Siège Oui Non

Adresse

Code postal..... Ville

Téléphone

Email

Code NAF SIRET

Effectif

RESPONSABLE DU VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Nom

Prénom

Téléphone

Email

VOTRE LIEN AVEC L'ENSMM

Entreprise d'accueil (stage ou apprentissage) Partenaire Diplômé de l'école Parent d'élève

Fournisseur Autre

VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

Elle est toujours égale à 0,68 % de votre masse salariale brute (référence calcul masse salariale 2020)

Disparition des catégories A et B.

Nouveauté : 13 % nommé «solde» (anciennement barème ou Hors quota)

Versement en direct à l'école de ces 13%, suppression des OCTA

MONTANT PROMESSE DE VERSEMENT

Montant du versement du solde de 13% versé à l'ENSMMeuros

MODALITÉS DE PAIEMENT AU CHOIX

Chèque à l'ordre de l'agent comptable ENSMM

Virement

BIC (Bank Identifier Code)
TRPUFRP1

IBAN (International Bank Account Number)							
FR76	1007	1250	0000	0010	0265	177	

MERCI DE NOUS RETOURNER CE DOCUMENT AVEC LE RÈGLEMENT AVANT LE 31 MAI 2021

Par mail : taxe.apprentissage@ens2m.fr

Par courrier : ENSMM, Taxe apprentissage, 26 rue de l'építaphe - 25030 Besançon cedex